



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 6

De la levée de corps à la déposition aux assises

Vendredi 24 avril 2026

De 9h00 à 12h00

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre légal et procédural (levée de corps, autopsie, reconstitution, déposition)
- Préparer l'expertise pour l'audience
- Identifier les points susceptibles d'être abordés par les parties

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

09h00-11h00 De la levée de corps à la déposition aux assises

Dr Sébastien GRIGNARD, médecin légiste, expert près la cour d'appel de Besançon

- Cadre légal de la levée de corps
- Rôle de l'expert lors de l'autopsie
- Place de l'expert dans la procédure pénale
- Reconstitution et exploitation des éléments techniques
- Rédaction du rapport d'expertise
- Préparation de la déposition aux assises
- Points de discussion fréquemment soulevés par les parties

11h00-11h10 Pause

11h10-12h00 Le point de vue de l'avocat ou du magistrat

Avocat au Barreau de Besançon / Magistrat près la Cour d'Appel de Besançon

- Attentes des parties à l'audience
- Déposition de l'expert : questions récurrentes et difficultés
- Échanges avec les participants

Organisation de la formation

Intervenants :

- Dr Sébastien GRIGNARD, médecin légiste, expert près la cour d'appel de Besançon
- Avocat au Barreau de Besançon / Magistrat près la Cour d'Appel de Besançon

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- | | |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 € |
| - Non membres de la Compagnie : | 140 € |
| - Magistrats : | Offert |